

to them the resources needed for development. It seems a clear, if a hard, truth that so long as development demands interdependence any policy on debt must somehow accommodate both of these perspectives.

#### CANADA AND THE DEBT SITUATION

32. The developing countries owed Canadian creditors about \$9.8 billion at the end of 1976, of which \$1,965 million was owed to the Canadian International Development Agency (Tables 2 and 3), \$1,192 million to the Export Development Corporation (Table 4), and a very roughly estimated \$6.6 billion to Canadian banks (Table 5). Together, this amounted to about 6 per cent of the developing countries' total indebtedness, a small but significant proportion.

33. CIDA, in addition to its grants, makes bilateral loans to support development projects and programmes in developing countries. Table 2 gives details of all such bilateral loan disbursements outstanding at the end of 1976. Table 3 shows that the majority of such loans—58 per cent—went to countries with GNP less than \$200 per capita. This does not show the true slant of CIDA's overall program, however, for its grants are going increasingly to the poorest countries. The Main Estimates for the fiscal year 1977-78 indicate that CIDA plans to make \$322,500,000 in bilateral development loans this year, but no figures are available on distribution.

34. All of CIDA's bilateral loans are made on highly concessional terms and are classified as Official Development Assistance. Of the 345 loans which CIDA has outstanding, 299 are on the basis of 0 interest and 50 years for repayment, with a 10 year grace period before repayment begins. The remaining 46 loans have 3 per cent interest over a maturity period of 30 years, with a 7 year grace period. Hence the average "grant element" of CIDA's bilateral loans is 87 per cent. Because Canada's ODA loans have always been on such highly concessional terms, they have not contributed at all significantly to the recent debt service problems of the developing countries. The total repayments due on all CIDA loans this fiscal year will be \$4,658,000 (Table 3), less than 1 per cent of the ODA-related service payments which the developing countries will have to pay to all creditor countries this year. It is also substantially less than 1 per cent of the projected transfer of Canadian concessional resources to the developing countries this year. While the annual repayments due will rise rapidly in the future (Table 3), much more rapidly than the size of Canada's aid program, nevertheless it is unlikely that they will ever constitute a heavy burden on the developing countries as a whole.

de développement ne respectent pas leurs obligations, les pays industrialisés ne pourront, à l'avenir, leur fournir les ressources nécessaires à leur développement. La vérité est claire, quoique amère: tant que développement et inter-dépendance restent si étroitement liés, toute politique sur la dette doit en quelque sorte concilier ces deux points de vue.

#### LE CANADA ET L'ENDETTEMENT

32. A la fin de 1976, les pays en voie de développement devaient aux créanciers canadiens environ 9.8 milliards de dollars, soit 1.965 milliards de dollars à l'Agence canadienne de développement international (voir tableaux 2 et 3), 1.192 milliards de dollars à la Société pour l'expansion des exportations (voir tableau 4), et, selon une évaluation très sommaire, 6.6 milliards de dollars<sup>4</sup> aux banques canadiennes (voir tableau 5). Ces sommes représentent environ 6 pour cent de l'endettement total des pays en voie de développement, soit une proportion petite mais quand même importante.

33. En plus de ses dons, l'ACDI a consenti des prêts bilatéraux à l'appui de programmes et de projets de développement dans les pays en voie de développement. Le tableau 2 fournit des détails de tous ces débours effectués au titre de prêts bilatéraux et restant à rembourser à la fin de 1976. Le tableau 3 montre que la majorité de ces prêts, soit 58 pour cent, sont allés à des pays dont le produit national brut correspondait à un revenu par habitant de moins de \$200. Cela ne reflète cependant pas la véritable tendance du programme global de l'ACDI, car ses subventions sont de plus en plus souvent versées aux pays les plus pauvres. Le budget principal des dépenses pour l'exercice financier 1977-1978 indique que l'ACDI prévoit verser \$322,500,000 au chapitre des prêts bilatéraux destinés au développement, mais aucun chiffre n'a encore pu être publié.

34. Tous les prêts bilatéraux de l'ACDI comportent un élément de libéralité et sont considérés comme une aide publique au développement. Des 345 prêts que l'ACDI a encore à percevoir, 299 ont été consentis sans aucun intérêt, moyennant une période de remboursement de 50 ans et un délai de grâce de dix ans avant que ne débute l'amortissement de la dette. L'intérêt sur les 46 autres prêts s'élève à 3 pour cent, la période d'échéance est de trente ans et le délai de grâce, sept ans. Ainsi, l'élément de subvention des prêts bilatéraux de l'ACDI se chiffre en moyenne à 87 pour cent. Or, parce que les prêts consentis par le Canada dans le cadre du programme d'aide publique au développement ont toujours comporté un élément élevé de libéralité, ils n'ont pas contribué à l'existence des problèmes récents relatifs au service de la dette des pays en voie de développement. Pour l'année financière en cours, le total des remboursements exigibles sur tous les prêts de l'ACDI s'élèvera à \$4,658,000 (tableau 3), soit moins de 1 pour cent de ce que les pays en voie de développement devront verser cette année à tous les pays créanciers au titre du service de la dette sur les prêts obtenus dans le cadre de l'APD. C'est également beaucoup moins de 1 pour cent du transfert de ressources comportant un élément de libéralité que prévoit faire le Canada aux pays en voie de développement cette année. Les remboursements annuels exigibles augmenteront très rapidement à l'avenir (tableau 3), beaucoup plus rapidement que le volume du programme canadien d'aide, mais il est